99261.1358 ! C 1. ! D. ! . !

COMPTES ANNUELS EN MILLIERS DE FRANCS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : I.C.D.I. Association Intercommunale pour la collecte et la

destruction des Immondices de la région de CHARLEROI

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse Nº : 51 Bt.e :

: rue de la Vieille Place : 6001 Commune : CHARLEROI Code postal Greffe de : CHARLEROI Registre

Numéro de TVA ou numéro national ! 201.543.234 !

N° : 060000061

DATE ! 00/00/0000 ! du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication

des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du ! 28/05/1999 !

et relatifs à l'exercice couvrant la période du ! 01/01/1998 ! au ! 31/12/1998 ! ! 01/01/1997 ! au ! 31/12/1997 ! Exercice précédent du

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement

Belgique

Belgique

Belaiaue

Belgique

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

- CARIAT LUCIEN

Président du Conseil d'Administration CLOS DE LA MAGNEROULE 19

MARCINELLE 6001

- SALME FREDDY Vice-Président du Conseil d'Administration

CHET 213

6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Belgique

- DUFRANE CHRISTIAN

Vice-Président du Conseil d'Administration

DE MARCHIENNE 63 MONTIGNY-LE-TILLEUL 6110

Date de fin de mandat : 07/01/1998

- ALLART ANDRE

Administrateur CHAUSSEE DE BRUXELLES 704

FRASNES-LEZ-GOSSELIES 6210

- CALIFICE BERNADETTE Administrateur

RUE DU TRANSVAAL 13 6010 COUILLET

- CANON JOSE

Administrateur RIJE GIJERIJEMENT 13

ANDERLUES 6150 Belgique

- CASAERT LEON. Administrateur

CHAUSSEE DE NIVELLES 276 GOSSELIES Belgique

- CHASTEL OLIVIER Administrateur

RUE PAUL JANSON 17

MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Belgique 6061

- DARTEVELLE CHRISTINE

(Suite à la page 25)

Rapport de gestion : voir page

Rapport des commissaires : voir page 29

Nombre total de pages déposées : 25 Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : 6, 7, 10,

11, 20, 24

Les présents comptes annuels ont été déposés sur support informatique conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 11/01/1993 et satisfont aux contrôles prévus.

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1359 ! C lbis. !

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des experts-comptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un reviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire ? NON

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de l'Institut des Experts-Comptables ou de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise (*); B. Etablissement des comptes annuels (*); C. Vérification de ces comptes; D. Correction de ces comptes).

Nom, prénoms, profession, domicile	! de ! membre	! ! Nature de ! la mission ! (A, B, C ! et/ou D) !
 	! ! !	! + !
	1	!!!
	!!	!!!
	; ! !	: ! !
	1	!!!
	!!	!!!
	! ! !	: ! !
	1	!!
	!!	!!
	; ! !	: ! !
	! !	!!
	!!	!!
	! ! !	: ! !
	!!	!!!
	!!	!!
	! ! !	: ! !
	! !	!!!
	!!	!!
	! !	! !
	! !	: ! !
	!!!	!!
	! !	! !
	; ! !	! !
	!!!	! !
	!!	!!!
	!!	! !

^(*) Mention facultative.

99261.1360 ! C 2. !

!	! Codes ! !	Exercice !	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION	!		
ACTIF	! !	!!	
ACTIFS IMMOBILISES !	20/28 !	!! 1.249.164 ! !!	1.235.179
I. Frais d'établissement (annexe I) !	!	!	
! II. Immobilisations incorporelles (ann. II) ! !	! 21 ! !	! ! !	
! II. Immobilisations corporelles (ann. III) !	! 22/27 !	1.248.963	1.234.978
A. Terrains et constructions			287.381 849.983
roulant	25 ! 26 !	79.520 ! ! 1.794 ! 16.921 !	90.203 158 1.794 5.459
! IV. Immobilisations financières (ann. IV et V) !	28 !	201	201
A. Entreprises liées	280 ! 281 ! ! 282/3 ! 282 !	 	
2. Créances	284/8 ! 284 ! 285/8 ! !	201 ! 139 ! 62 !	201 139 62
ACTIFS CIRCULANTS !	29/58 !	639.623 ! =======!============================	589.599
V. Créances ! à plus d'un an	! 29 !	!	
A. Créances commerciales			
/I. Stocks et commandes ! en cours d'exécution	3 !	6.675	6.342
A. Stocks	30/31 ! 32 ! 33 !	6.675 ! 6.301 ! !	6.342 5.900 442
4. Marchandises ! 5. Immeubles ! destinés à la vente ! 6. Acomptes versés ! B. Commandes en cours d'exécution !	! 35 ! 36 !	3/4 : ! ! !	442
! II. Créances ! à un an au plus	! ! 40/41 !	229.436 !	201.236
A. Créances commerciales		39.094 ! 190.342 !	38.435 162.801
! II. Placements de trésorerie (ann. V et VI) ! !	50/53 !	: : :	
A. Actions propres		; ! !	
X. Valeurs disponibles	54/58 ! !	250.734 ! !	227.116
Y. Comptes de régularisation (ann. VII) ! !	490/1 ! !	152.778 ! !	154.905
! TOTAL DE L'ACTIF!	!		1.824.778

N° NAT. ! 201.543.234 !			99261.1361 ! C 3.
!	! Codes ! !	Exercice	! ! Exercice précédent !
PASSIF!			+
CAPITAUX PROPRES !	10/15 !	1.278.875	! 1.326.558 !===================================
I. Capital (ann. VIII)		207.256	207.256
A. Capital souscrit		243.582 (36.326)	! 243.582 ! (36.326)
II. Primes d'émission	11 !		! !
II. Plus-values de réévaluation	12 !	125.344	! 125.344 !
! IV. Réserves	13 !	87.992	! 87.992
A. Réserve légale ! B. Réserves indisponibles ! 1. Pour actions propres ! 2. Autres . ! C. Réserves immunisées ! D. Réserves disponibles . !		87.992	! ! ! ! ! ! ! !
V. Bénéfice reporté	140 !		! !
! Perte reportée	! 141 !	()	! ! ()
! VI. Subsides en capital ! !	! 15 ! !	858.283	! ! 905.966 !
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES !		123.523	!=========== ! 114.032
! !. A. Provisions pour risques et charges !		123.523	!========= ! 114.032
! 1. Pensions et obligations similaires! 2. Charges fiscales ! 3. Grosses réparations et !			! ! !
gros entretien	163/5 !	58.500 65.023	! 59.400 ! 54.632 !
! DETTES !	17/49 !	486.389	!=========== ! 384.188
! II. Dettes à plus d'un an ! (ann. X)	!	125.529	!======== ! ! 63.940
A. Dettes financières	170 ! 171 ! !	125.529	! ! 63.940 !
4. Etablissements de crédit ! 5. Autres emprunts . ! B. Dettes commerciales ! 1. Fournisseurs . ! 2. Effets à payer . ! C. Acomptes reçus sur commandes . ! D. Autres dettes !	173 ! 174 ! 175 ! 1750 ! 1751 ! 176 !	125.529	: ! 63.940 ! ! ! !
IX. Dettes à un an au plus ! (ann. X)	•	357.603	! ! 317.863 !
A. Dettes à plus d'un an ! échéant dans l'année ! B. Dettes financières ! 1. Etablissements de crédit ! 2. Autres emprunts !	42 ! 43 ! 430/8 !	6.471	! ! 2.105 !
C. Dettes commerciales	44 ! 440/4 ! 441 !	85.089 85.089	! 67.371 ! 67.371 !
D. Acomptes reçus sur commandes ! E. Dettes fiscales, salariales et ! sociales ! 1. Impôts	! 45 ! 450/3 ! 454/9 !	412 46.735 3.632 43.103 218.896	! 412 ! 49.871 ! 3.084 ! 46.787 ! 198.104
X. Comptes de régularisation (ann. XI) !	492/3 ! !	3.257	! ! 2.385 !
. !	10/49 !	1.888.787	! 1.824.778

	! ! Codes !	!!!Exercice!!!	! Exercice précédent ! !
2. COMPTE DE RESULTATS	!	+	! !
(sous la forme de liste)	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	! ! !	! !
I. Ventes et prestations	! .! 70/74	! ! ! 752.763 !	! 697.379 !
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)		!! ! 744.377 !	! 688.892 !
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours	!	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	!
d'exécution (augmentation +, réduction -) C. Production immobilisée	.! 72	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	. 407
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	.! /4 ! !	! 8.386 ! ! ! !	8.487 ! ! !
II. Coût des ventes et des prestations (-)	! .! 60/64	! ! (825.417) !	(765.288) !
A. Approvisionnements et marchandises		! 23.726 ! ! 24.059 !	28.040 ! 27.321 !
 Variation des stocks (augmentation -, réduction +) 		! ! ! (333) !	719 !
B. Services et biens divers	!	! 331.926 ! ! !	296.837 ! !
<pre>(ann. XII, C2)</pre>		! 289.673 ! ! ! !	278.418 ! ! !
incorporelles et corporelles	!	! 111.407 ! ! ! ! !	110.317 ! !
(ann. XII, D)	: .! 631/4 !	; ! ! ! !	! !
<pre>(ann. XII, C3 et E)</pre>			(4.941) ! 56.617 !
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		! ! () ! !	() !
III. Bénéfice d'exploitation (+)	: ! .! 70/64	: !=======!: !	: !! !
Perte d'exploitation (-)	! .! 64/70 !		! (67.909) ! ====================================
IV. Produits financiers	! ! .! 75	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	! ! 79.884 !
A. Produits des immobilisations financières	! .! 750	!! ! !	! !
B. Produits des actifs circulants		! 7.735 ! ! 65.037 ! ! !	6.092 ! 73.792 ! !
V. Charges financières (-)	! .! 65	! ! ! (4.024) !	(2.553) !
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C) B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E.		! ! ! . 3.593 ! ! . !	! ! !
(dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)		! ! ! ! ! 431 !	2.553 !
VI. Bénéfice courant	!!!	! ! !	! !
avant impôts (+) Perte courante	•		9.422 !
avant impôts		! (3.906) ! !========!	() ! !

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1363 ! C 5. ! Exercice Codes Exercice précédent 2. COMPTE DE RESULTATS (sous la forme de liste) (suite) VI. Bénéfice courant avant impôts . . 70/65 Perte courante 65/70 3.906) avant impôts VII. Produits exceptionnels 76 18.216 4.311 A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et cor-760 porelles . Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières 761 C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels Plus-values sur réalisation d'actifs 763 immobilisés E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A) . . .! 764/9 18.119 4.311 9.733) 14.310) 66 A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles Réductions de valeur sur immobilisations finan-661 cières Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -) 662 Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 663 Autres charges exceptionnelles 9.733 (Ann. XIV, B) 664/8 14.157 titre de frais de restructuration (-) .! IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+) .! 4.000 66/70 Perte de l'exercice avant impôts IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés (+) B. Transfert aux impôts différés 680 67/77 X. Impôts sur le résultat . . . 4.000) A. Impôts (ann. XV) 670/3 4.000) B. Régularisations d'impôts et reprises de provi-|-----| XI. Bénéfice de l'exercice . . . 70/67 Perte de l'exercice 67/70 XII. Prélèvements sur les réserves immunisées 789 Transfert aux réserves 689 immunisées XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter . 70/68 Perte de l'exercice à affecter

! N° NAT. ! 201.543.234 !	99261.1364	!	C 8.	!

N° NAT. ! 201.543.234 !			99261.1364	! C 8.
· · · · · ·	! !	<pre>! constructions ! ! (rubrique 22)</pre>	! outillage ! (rubrique 23)	! matériel ! roulant ! (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION Au terme de l'exercice précédent	! ! 815	! ! 501.689	! ! 1.193.363	! ! 318.217
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	! 816 ! 817 ! 818	. 77.721 ! () ! 12.586	! 10.952 ! () !	7.986 ! (406) ! 4.685
Au terme de l'exercice	! ! 819 !	! 591.996	! 1.204.315	! 330.482
b) PLUS-VALUES Au terme de l'exercice précédent	! ! 820 !	! ! 48.221 !	! ! 25.372	1
. Actées	822	! ! ! ()	! ! ! ()	! ! ! () !
Au terme de l'exercice	! 825 !	! 48.221	! 25.372	! 44.465
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR Au terme de l'exercice précédent	!	!	! ! 368.752 !	!
Actés	! 828 ! 829	! 25.078 ! () !	! ()	! ()
. Transférés d'une rubrique à une autre	! 831 !	! !	! () ! !	! ! +
Au terme de l'exercice	! 832 !	! 287.607 !	! 431.569 -+	! 295.427 +
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	! ! 833	! 352.610	! ! 798.118	! ! 79.520
	! Codes ! !	<pre>! et droits ! similaires ! (rubrique 25)</pre>	! immobilisations ! corporelles	! acomptes ! ! (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION Au terme de l'exercice précédent	! ! 815 !	! ! 791 !	! ! 20.000 !	! ! 5.459 !
Acquisitions, y compris la production immobilisée Cessions et désaffectations	! 816 ! 817 ! 818	! ! (791) !	! ! () !	! 28.733 ! () ! (17.271)
Au terme de l'exercice	! 819 !	! !	! 20.000 -+	! 16.921 !
b) PLUS-VALUES Au terme de l'exercice précédent	!	! ! !	! ! 7.273 !	! ! !
Actées	! 823			! (
Au terme de l'exercice	1 825	i	! -+ ! 7.273	i
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR Au terme de l'exercice précédent	! ! 826 !	!! 633	! ! 25.479	!
. Actés	! 828 ! 829	!	! ()	!
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations(-) Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-).	! 831 !	! (791) ! !	! () ! -+	
		i contract of the contract of	J 25 470	1
Au terme de l'exercice	!	!		•
Au terme de l'exercice	! ! ! 833	!! !	! ! 1.794	! ! 16.921

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1365 ! C 9. !

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

- ! ! !	Codes		-	!	avec un lien de	 !3. ! !	Autres! entreprises!
1. PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS !		! (ru !	brique 280)	! !	(rubrique 282)	+ ! !	(rubrique 284) !
a) VALEUR D'ACQUISITION ! Au terme de l'exercice précédent! Mutations de l'exercice : ! Acquisitions !		!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!		! ! !		! ! ! !	! ! 139 ! !
Cessions et retraits	837	! ! !)	! ! (!)	: ! (!	;) ! ! !
Au terme de l'exercice	839	!		!		+ ! !	139 !
b) PLUS-VALUES	841 842	! ! ! !)	! ! ! ! !)	! ! ! !	! ! ! !) !
. Transférées d'une rubrique ! à une autre (+) (-).!	844	! !		! ! :+		! ! +	! ! !
Au terme de l'exercice ! !	845	! !		!		! +	! !
c) REDUCTIONS DE VALEUR ! Au terme de l'exercice précédent! Mutations de l'exercice : ! . Actées !		! ! ! !		! ! ! !		! ! ! !	! ! ! !
. Reprises car excédentaires (-).! . Acquises de tiers ! . Annulées à la suite de cessions et	848 849	! ()	! ()	! (! !) ! ! !
retraits		! (! !)	! (! !)	! (! !) ! ! !
Au terme de l'exercice !	852	! !		! .+		! +	! !
d) MONTANTS NON APPELES Au terme de l'exercice précédent ! Mutations de l'exercice		! ! !		! ! !		! ! ! !	! ! ! !
! Au terme de l'exercice !	855	!		.+ !		+ !	! !
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE ! L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d) !	856	! ! !		.+ ! ! .+		+ ! ! !	139 !
2. CREANCES !		! ! (r	ubrique 281)	!	(rubrique 283)	! ! (r	! ubrique 285/8) !
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME ! DE L'EXERCICE PRECEDENT ! Mutations de l'exercice : ! Additions !	857 858	! ! !		! ! !		! ! !	: ! 62 ! !
Remboursements	859 860 861 862	! (! (! !)	! (! (! !)	! (! (! ! !) ! ! !
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE l'EXERCICE !	864	i		i		!	62 !
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES ! SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE !	865	! !		! !		! !	!!!!

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

- ! !	Codes	!	! ! ! ! Exercice précédent ! ! !
ACTIONS ET PARTS	51	 	
Valeur comptable augmentée du montant non appelé Montant non appelé		! ! ! ()	! ! ! ! . () !
TITRES A REVENU FIXE	52	! !	! !
dont émis par des établissements de crédit !	8684	!	+! ! +!
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53	! ! !	! ! !
avec une durée résiduelle ou de préavis : . d'un mois au plus	8687	!	
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE NON REPRIS CI-AVANT .	8689	! ! !	! ! ! !

VII. COMPTES DE REGULARISATION

VIII. ETAT DU CAPITAL

- !	Codes	Montants	! Nombre d'actions ! !
A. CAPITAL SOCIAL 1. CAPITAL SOUSCRIT (rubrique 100 du passif) - Au terme de l'exercice précédent ! - Modifications au cours de l'exercice : !	8700	243.582 !	
! ! ! !	! ! !	 	! ! ! !
- Au terme de l'exercice	8701	243.582 !	! xxxxxxxxxxxx ! !
2. REPRESENTATION DU CAPITAL ! 2.1. Catégories d'actions ! PARTS SOCIALES !		243.582	243.582 ! !
! ! !	! ! !	! ! ! !	! ! ! !
2.2. Actions nominatives ou au porteur ! Nominatives ! Au porteur	8702 8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	. 243.582 !

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1367 ! C 13. !

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	! Codes	!1. !	Montant non appelé (rubrique 101)	! 2 .	
B. CAPITAL NON LIBERE Actionnaires redevables de libération AISEAU-PRESLES LES BONS VILLERS PONT-A-CELLES GERPINNES ANDERLUES CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT		! ! ! ! ! ! !	2.930 3.915 7.415 2.039 5.516 14.511		! ! ! ! ! ! ! ! !
TOTAL	! ! ! ! ! 871	! !! ! !	36.326	! ! + ! ! !	! !
	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	!1.	Montant du capital détenu	!	d'actions!
C. ACTIONS PROPRES détenues par : - la société elle-même		!!!!		! ! !	! ! !
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS 1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION . Montant des emprunts convertibles en cours . Montant du capital à souscrire . Nombre maximum correspondant d'actions à émettre 2. Suite à l'exercice de droits de	.! 8741 !	! ! ! ! ! ! !		! ! ! ! ! ! !	! ! ! ! ! ! !
SOUSCRIPTION Nombre de droits de souscription en circulation Montant du capital à souscrire Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	.! 8746 !	! ! ! ! !		! ! ! ! !	! ! ! ! !
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	! .! 8751 !	! ! !		! ! !	! ! !
	! ! !	! !1. !	Nombre de parts	!	
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	.! 877 !	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!		! ! !!	i !

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	!	Exercice	!
	!		!
	!		!
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	!		!
	!		!
REHABILITATION CARRIERE MOREAU	!	25.000	!
TRAITEMENT DECHETS VERTS	!	6.000	!
DECHARGE CLASSE 3	!	10.000	!
CONTENTIEUX	!	7.770	!
INCINERATION - TRAITEMENT FURANE	!	1.500	!
PLAN WALLON DECHETS	!	3.000	!
SENSIBILISATION -TRIS ET RECYCLAGE	!	5.503	!
COLLECTES	!	6.250	!
	!		1

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1368 ! C 14. !

X. ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A ! PLUS D'UN AN. EN FONCTION DE LEUR !		!	DETTES	
DUREE RESIDUELLE !	Codes	!1. échéant ! dans l'année !	!2. ayant plus d'un an !3. ! mais 5 ans au plus ! ! à courir !	ayant plus de 5 ans à courir
!		! (rubrique 42)	! (rubrique	17)
DETTES FINANCIERES	880	! 6.471	! 25.038 !	100.491
1. Emprunts subordonnés	881	! !	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	
non subordonnés	882	!!	1 1	
assimilées	884	! ! 6.471 !	! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !	100.491
DETTES ! COMMERCIALES	886	!	-+	
! 1. Fournisseurs ! 2. Effets à payer	887	!!		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	889	!	-+!! ! !	
AUTRES DETTES	890	!	! !	
TOTAL	891	1 6.471	-+	100.491

:		! DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR !
B. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)	Codes	!!. les pouvoirs !2. des sûretés réelles !! ! publics belges ! constituées ou irrévoca- !! ! blement promises sur !! ! les actifs de l'entreprise !
DETTES FINANCIERES		132.000 !
1. Emprunts subordonnés		
assimilées	896	! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
DETTES COMMERCIALES	898	·
1. Fournisseurs		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	901	·
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	902	! ! !
1. Impôts		
AUTRES DETTES	905	:
TOTAL	906	132.000 !

	! Codes !	: ! Exercice !	!!
C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES 1. IMPOTS (rubrique 450/3 du passif) a) Dettes fiscales ECHUES	! ! ! 9072 ! 9073 ! 450 !	! ! ! ! 3.632 ! ! !	!!!!!!!!!!

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1369 ! C 15. !

XI. COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important. CHARGES 1998 PAYEES EN 1999

! ! Exercice !	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
!	!
! ! 3.256 !	! ! !
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique A COMMUNIQUER EN ANNEXE AU DOCUMENT NORMALISE, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	! ! Codes !	! ! Exercice ! !	! Exercice précédent ! !
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74) Dont : subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	! .! 740	8.386	
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL a) Nombre total à la date de clôture b) Effectif moyen du personnel calculé en	! ! .! 9086	: ! ! 279	285
équivalents temps plein c) Nombre effectif d'heures prestées		! 280 ! 434.031	284,2 ! 467.760 !
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62) a) Rémunérations et avantages sociaux directs b) Cotisations patronales d'assurances sociales c) Primes patronales pour assurances extralégales	.! 621 !	!	201.887 ! 56.817 !
d) Autres frais de personnel		! 9.897 ! !	19.714 !
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7) Dotations (+); utilisations et reprises (-)	! ! .! 635	! !	!
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4) 1. Sur stocks et commandes en cours	! ! !	: ! !	! ! !
. actées		! ! () !	! ! () ! !
. actées		! ! ()	[[
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7) Constitutions	! !	! ! ! 84.000	! ! 56.950
Utilisations et reprises (-)		! (74.509) ! !	(61.891)
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8) Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		! ! 59.194 !	56.617 ! !
 G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE 1. Nombre total à la date de clôture 2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein Nombre effectif d'heures prestées Frais pour l'entreprise 	.! 9097 .! 9098	! ! ! !	

99261.1370 ! C 16. !

		! ! Codes !	! Exercice !	Exercice précédent
A. Al Si ai ·	RESULTATS FINANCIERS UTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9) ubsides accordés par les pouvoirs publics et imputés u compte de résultats: subsides en capital	! ! 9125	! ! !	73.792
	MORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS T DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	! ! ! ! 6501	! ! !	
C. II	NTERETS PORTES A L'ACTIF	! ! 6503	!	
() Ac	EDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS rubrique 651) ctées		: ! ! !	: ! ! !
Mo la PI •	UTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9) ontant de l'escompte à charge de l'entreprise sur a négociation de créances	! ! 6560	! ! ! ! ! !	! ! ! ! !
	entilation des autres charges financières, i elles sont importantes.	! ! ! ! !	! ! ! !	

·		
	! ! Codes !	! ! ! Exercice ! ! !
XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS	!	! !
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants. ANNULATION TAXATION DNA RECETTES RELATIVES A 1997 RECUES EN 1998		:
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes. GOING CONCERN CREANCES PERDUES		
XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT		!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3 1. Impôts sur le résultat de l'exercice a. Impôts et précomptes dus ou versés b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136 ! ! 9137 ! 9138	
(portés à la rubrique 161 du passif)	9140	· ! !

N° NAT. ! 201.543.234 !	99261.1371	!	C 17.

777	TMDOTG	GIID	T.F	RESULTAT	10111 to
XV.	LMPOTS	SUR	LiPi	RESULTAT	(SUIT

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

! ! !	! Exercice ! !	
!	!	
!	:	
	!	
!	!	
!	!	
!	!	

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

-		
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes ! pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise) !	Codes	! ! Exercice ! !
1. Latences actives	9141	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	1
!		! !
:		!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
;		: :
į		i i
2. Latences passives	9144	! !
!		1 1
!		!!!
!		!
!		!!!

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	! ! Codes !	! ! Exercice !	! Exercice précédent !!
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte : 1. à l'entreprise (déductibles)		! ! 27.426 ! 21.077	
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de : 1. précompte professionnel		! ! 50.461 !	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	! Codes !	! Exercice !	!
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE		!	!
POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	! 9149 !	! !	!!
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	!	!
ou avalisés par l'entreprise	! 9151	İ	!
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	! ! 9153	!	!

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1372 ! C 18. !

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

GARANTIES REELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT	!	Codes	!		Exercice		!
PROMISES PAR L'ENTREPRISE SUR SES ACTIFS PROPRES .	.!		! ! !	POUR SURETE DE	DETTES ET EN	IGAGEMENTS	! !
	!		!1.	DE L'ENTREPRISE	!2. !	DE TIERS	! !
. Hypothèques : valeur comptable des immeubles grevés montant de l'inscription	.! ! .! ! .!	917 918 919	! ! ! ! ! ! ! !		! ! ! ! ! ! !		: ! ! ! ! ! !

EIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS MARCHE A TERME : Marchandises achetées (à recevoir) Marchandises vendues (à livrer) Marchandises vendues (à livrer) Marchandises vendues (à livrer) P213 Devises achetées (à recevoir) P215 Devises vendues (à livrer) 9215				_
L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN IL INTERPRISE AU BILA		! ! Codes !	! ! Exercice !	!!!
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS D'IMMOBILISA		!! ! !	+ ! !	!!!
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS D'IMMOBILISA		! !	! !	!
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS D'IMMOBILISA		!	!	!
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS D'IMMOBILISA		!	!	!
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS D'IMMOBILISA		!!	! !	!
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS D'IMMOBILISA		!!	! !	!
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS D'IMMOBILISA		!	! !	!
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS D'IMMOBILISA	FNGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACGUISTTION D'IMMORTI.ISATIONS	!	!	!
	ENGIODEDICIO INI OCCINICIO D'INCONTENTIONO	!	!	!
		!	: !	!
		! !	! !	!
		! !	! !	!
	ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS	!	! !	!
Marchandises achetées (à recevoir)		!	!	!
Marchandises achetées (à recevoir)			· !	!
Marchandises achetées (à recevoir)		!	: !	!
Marchandises achetées (à recevoir)		! !	! !	!
. Marchandises vendues (à livrer)		! !	! !	!
. Devises achetées (à recevoir)			! !	!
	. Devises achetées (à recevoir)	9215	! !	!

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS DEBACKER - PAGE evacuation des encombrants

! N° NAT. ! 201.543.234 !	99261.1373	!	C 19.	!

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

	!	Code	! Exercice !	! ! !
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME : . montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées	! !		! ! !	: ! !

. bases et méthodes de cette estimation

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION : voir page C20.

XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

- A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS
- B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI
- C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B.

	!!	Codes	! ! Exercice	!!
1. Créances sur les personnes précitées	•		-+ !	! !
2. Garanties constituées en leur faveur	.!	9501	1	!!

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502

	!	Codes	!	Exercice	! ! !
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :	! ! ! !		! ! !		! ! ! !
- aux administrateurs et gérants			!	2.399	! !

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1374 ! C 21. !

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DE L'ARRETE ROYAL DU 6 MARS 1990 RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES DES ENTREPRISES

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) :

- . L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 9 de l'arrêté royal précité.
- . L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation.
 - . Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 8, paragraphes 2 et 3 dudit arrêté :

- . Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :
- B. INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation * :

^{*} Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1375 ! C 22. !

4. BILAN SOCIAL

Le cas échéant, le numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à

l'Office National de Sécurité Sociale (numéro ONSS)

: 000000141801

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

_										
!		!1.	Temps plein	!2.	Temps partiel	!3.	Total (T) ou	!!4		!
!		!		!		!	total en	!!	total en	!
!	Codes	!		!		!	équivalents	!!	équivalents	!
!		!		!		!	temps plein	!!	temps plein	!
1. Au cours de l'exercice et !		!		!		!	(ETP)	!!	(ETP)	!
de l'exercice précédent !		!	(exercice)	!	(exercice)	!	(exercice)	!!	(exercice précédent	.)!
!		-+		-+		-+		+-		· - !
Nombre moyen de travailleurs.!	100	!	276	!	7	!	280 (ETP)!!	284,2(ETP	')!
Nombre effectif d'heures!		!		!		!		!!		!
prestées !	101	!	428.539	!	5.492	!	434.031	(T)!!	467.760 (T	')!
Frais de personnel!	102	!	286.661	!	3.012	!	289.673	(T)!!	278.418 (T	')!
Montant des avantages!		!		!		!		!!		!
accordés en sus du salaire .!	103	!	xxxxxxxxxxxxx	!	xxxxxxxxxxxx	!		(T)!!	(T])!

2. A la date de clôture de l'exercice	! ! Codes !	!1. !	Temps plein	! 2 . ! !	Temps partiel	!3. ! !	Total en! équivalents! temps plein!
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	! ! ! 105 !	! ! !	273	! ! !	6	-+ ! ! !	275,5 ! !
b. Par type de contrat de travail	!	!		!		!	!
Contrat à durée indéterminée	! 110	!	258	!	6	!	260,5 !
Contrat à durée déterminée	! 111	!	15	!		!	15 !
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement	!	!		!		!	!
défini	! 112	!		!		!	!
Contrat de remplacement	! 113	!		!		!	!
	!	!		!		!	!
c. Par sexe	!	!		!		!	!
Hommes	! 120	!	257	!		!	257 !
Femmes	! 121	!	16	!	6	!	18,5 !
	!	!		!		!	!
d. Par catégorie professionnelle	!	!		!		!	!
Personnel de direction	! 130	!	4	!		!	4 !
Employés	! 134	!	112	!	3	!	113,5 !
Ouvriers		!	157	!	3	!	158 !
Autres	! 133	!		!		!	!

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	!		•	!!	Personnes mises à la disposition de l'entreprise	!
Nombre moyen de personnes occupées	.! .!	150 151	! !	! ! !		!!!

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1376 ! C 23. !

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES	Codes	!1. !	Temps plein	!2. ! !	Temps partiel	!3. ! !	Total en! équivalents! temps plein!
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice !	205	! ! !	50	! ! !		! ! !	50 !
b. Par type de contrat de travail Contrat à durée indéterminée	211 212	! ! ! !	2 48	!!!!!!!!!!!!!		!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	2 ! 48 ! !
c. Par sexe et niveau d'études ! Hommes : primaire	221 222 223 230 231 232	! ! ! ! ! ! !	13 29 1 6 1	! ! ! ! ! ! !		! ! ! ! ! !	13 ! 29 ! 1 ! 6 ! 1 !

B. SORTIES	! ! Codes !	!1. Temps plein ! !	!2. Temps partiel ! !	!3. ! !	Total en ! équivalents ! temps plein !
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	! ! 50	! ! !	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	52,5 !
b. Par type de contrat de travail Contrat à durée indéterminée	311 ! ! 312	! 13 ! 37 ! ! !	! 1 ! 2 ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !	! ! ! ! !	13,7 ! 38,8 ! ! !
c. Par sexe et niveau d'études Hommes: primaire	321 322 323	! ! 15 ! 29 !	! ! 2 ! !	! ! ! !	! 16,8 ! 29 ! !
secondaire	332	! 6 ! !	! ! 1	! ! !	6 ! 0,7 ! !
d. Par motif de fin de contrat Pension	341 342 343	! 4 ! 10 ! 36	! ! ! ! !	! ! ! ! ! !	4 ! 4 ! 10 ! 38,5 !
profit de l'entreprise comme indépendants!		!	!	!	!

99261.1377 ! C 25. ! ! N° NAT. ! 201.543.234 !

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page 1) Administrateur

	Administrateur
RUE MASURE 6040 JUMET	16 Belgique
- DELIGNE	ROBERT Administrateur
BD DUBOIS-DUVIVIER 7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	3 Belgique
- GOSSE-MAGAIN	IDA Administrateur
RUE DES AUDUINS 6060 GILLY	100 Belgique
- GROUX	EMILE
RUE DU WAIRCHAT 6240 FARCIENNES	Administrateur 74 Belgique
- HARMEGNIES	MARC Administrateur
AVENUE EUGENE MASCAUX 6001 MARCINELLE	746 Belgique
- LEFEVRE	FERNAND
RUE STE FAMILLE	Administrateur
6230 VIESVILLE - LELUBRE	Belgique ALAIN
RUE DES AUDUINS	Administrateur
6060 GILLY	Belgique
- LEMARQUE	HENRY Administrateur
RUE DU MIDI 6200 CHATELINEAU	16 Belgique
- MARCHAL	ROLAND Administrateur
RUE F. BERNARD 6280 GERPINNES	8 Belgique
- MOUTIAUX	MARC
RUE DE VILLERS 6250 PRESLES	Administrateur 4 Belgique
- ROULIN-DORVILLEZ	JULES Administrateur
RUE DES MONTS 6120 NALINNES	50 Belgique
- TOUSSAINT	MARIE-FRANCE
RUE DES CHARBONNAGES	Administrateur
6200 CHATELET - VANACKER	Belgique VIVIANE
RUE DE ROUX	Administrateur
6030 MARCHIENNE-AU-PONT	Belgique
- VANBERGEN	SERGE Administrateur
RUE MOTTE 6000 CHARLEROI	56 Belgique
- VAN KERCKHOVEN	NOEL Administrateur
RUE DU COQ 6142 LEERNES	15 Belgique
- WASTERLAIN	SERGE
RUE DE LUTTRE 6181 GOUY-LEZ-PIETON	Administrateur 91 Belgique
- MAYENCE	ANDRE
(Suite à la page 26)	

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1378 ! C 26. !

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page 25)

rue des Bruyères 6110 MONTICATI

MONTIGNY-LE-TILLEUL

Président du Collège des Commissaires RUE DE MARCHIENNE 57 6040 Belgique - CLAUSE ROBERT Commissaire RUE JEAN BELLIERE 6001 MARCINELLE 102 Belgique - HACQUART CLAUDE Commissaire RUE CHAMP DE PECHENNE 10 6200 BOUFFIOULX Belgique - LEFEVRE OSCAR Commissaire RUE DE L'ENERGIE 6001 MARCINELLE 100 Belgique - DELWARDE PIERRE Commissaire-reviseur AVENUE LERAY 26 7500 TOURNAI Belgique - MICHAUX LUCIEN ADMINISTRATEUR rue de Solvay 50 BELGIQUE MELLET 6211 ALBERT - ZEGELS INGENIEUR ADMINISTRATEUR

BELGIQUE

$\verb|I| N F O R M A T I O N S C O M P L E M E N T A I R E S \\$

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies dans le respect des dispositions du chapitre 2 de l'Arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuesl des entreprises.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le Conseil d'Administration du 3 mai 1999 a décidé de ne pas appliquer de réévaluation sur les actifs immobiliséspour 1998. Les actifs sont amortis suivant la méthode linéaire sur leur valeur en prix d'acquisition. LA PLUS VALUE EST AMORTIE DIRECTEMENT SUR l'année.

TAUX D'AMORTISSEMENT

Bâtiments industriels	3.	. 5%
Bâtiments administratifs	5	%
Installations	10	용
Outillages	20	%
Matériel roulant Administration	20	%
Matériel roulant de collecte	12	. 5%
Matériel de bureau et mobilier	10	%
Autres immobilisations corporelles	20	용

Les fours 1 et 2 de l'usine d'incinération sont amortis à conccurence des subsises reçus.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ces actifs sont valorisés au prix d'acquisition.

STOCK

DIOCI

Il s'agit d'un stock outil comptabilisé suivant l'individualisation de chaque élément.

CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances commerciales sont valorisées à leur valeur nominale. Des réductions de valeurs sont actées sur les crances dont le remboursement à l'échéance est, en tout ou partir, incertain ou compromis.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVIDIONS FOOR RIDGES ET CHARGE

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir.

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1380 ! C 28. !

RAPPORT DE GESTION

.....

Le rapport de gestion peut être consulté au siège social de l'Intercommunale.

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1381 ! C 29. !

RAPPORT DES COMMISSAIRES

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA COLLECTE ET LA DESTRUCTION DES IMMONDICES DE LA REGION DE CHARLEROI (I.C.D.I.)
Société coopérative Intercommunale

EXERCICE 1998

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES

Dans le cadre des statuts de votre Société et pour répondre aux voeu de la loi, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le résultat des contrôles effectués au cours de l'exercices 1998

A plusieurs reprise, le Collège des Commissaires a pu vérifier la parfaite concordance entre les écritures comptables et les pièces justificatives ainsi que l'exatitude des soldes aux extraits de compte des organismes financiers.

Les Commissaires ont reçu toutes les explications souhaitées, lors de leur mission, par le service de comptabilité de l'intercommunale.

A la clôture de l'exercice, les commissaires ont pu obtenir toutes les informations concernées :

- les écritures de clôture;
- les balances provisoires et définitives;
- le bilan
- le compte de résultats;
- les annexes légales;

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux prescriptions de la législation et reflètent correctement la situation de l'association.

En conclusion, le Collège des Commissaires invite l'Assemblée Générale à approuver le bilan, le compte de résultat ainsi que les annexes légales tel que ces documents sont présentés par le Conseil d'Administration.

Le 03 mai 1999 Les Commissaires

Robert CLAUSE Claude Hacquart André ALLAR

DELWARDE, DEBAEKE & Cie REVISEURS D'ENTREPRISES SOCIETE CIVIL PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE SOEGE SOCIAL AV LERAY 26 - 7500 TOURNAI

> RAPPORT DU COMMISSAIRE-REVISEUR SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 1998 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 28 MAI 1998 DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA COLLECTE ET LA DESTRUCTION DES IMMONDICE

> > En abrégé " I.C.D.I. " Rue de la Vieille Place 51 à 6001 MARCINELLE

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1998, dont le total du bilan et des fonds propres comptables s'élèvent respectivement à 1.888.786.684 BEF et 1.278.874.482 BEF. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels avec note explicative

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'nexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et reglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations.

Nous avons examiné par sondage la justification des montants figurant dans

! N° NAT. ! 201.543.234 ! 99261.1382 ! C 30. !

les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faite par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 1998 donent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Note explicative

La société a acquis un batiment à Couillet pour un montant de 66 millions BEF. Il est prévu que l'amortissement de cet investissement commencera à partir de l'exercice 1999, parallèlement au remboursement contracté à cet effets.

Attestations (et information) complémentaires

Nous complétons notre rapport par des attestation (et information) compléméntaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestaion des comptes annuels.

- Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et
- concorde avec les comptes annuels
 Sans préjudice d'aspects formel d'importance mineur, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

 - Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise
- en violation des statuts ou de la loi sur les sociétés.

Tournai, le 04 mai 1999 P.DELWARDE, Commissaire Réviseur.